



Numéro de dossier

Première partie : renseignements généraux**Renseignements sur le requérant** Locateur Locataire Autre partie

Prénom

Nom de famille

Adresse

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() - () - () -

Logement visé par la requête

Numéro municipal

Nom de la rue

Type de rue (par ex., rue, avenue, boulevard)

Point cardinal (par ex., est)

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

Autres parties à la requête Locateur Locataire Autre partie

Prénom

Nom de famille

Adresse

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() - () - () -

S'il y a plus d'une autre partie, remplissez une liste des parties indiquant les nom et adresse (et numéros de logements), et déposez-la avec la requête.

Requêtes connexes

Inscrivez les numéros de dossier de toute autre requête déposée auprès de la Commission qui concerne le même logement.

Numéro de dossier 1

Numéro de dossier 2

v. 15/12/2018

Aux termes de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*, la Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements personnels demandés dans la présente formule. Nous utilisons ces renseignements pour régler votre requête. Une fois que vous avez déposé la formule, vos renseignements peuvent aussi être rendus publics. Si vous avez des questions sur la façon dont la Commission utilise vos renseignements personnels, communiquez avec l'un de nos agents des services à la clientèle au **416 645-8080** ou au **1 888 332-3234** (sans frais).

Deuxième partie : Motif de votre demande de réouverture

La requête concernant l'adresse mentionnée ci-dessus a été réglée par (choisissez une des options suivantes) :

- entente conclue par voie de médiation à l'aide d'un médiateur de la Commission;
- ordonnance sur consentement qui prévoit un calendrier de remboursement et est émise aux termes de l'article 206 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.

Je demande que la requête soit réouverte parce que (choisissez une des options suivantes) :

- 1. l'autre partie n'a pas respecté une condition de notre entente conclue par voie de médiation ou ordonnance sur consentement;
- 2. l'autre partie a usé de coercition ou a fait délibérément des déclarations fausses ou trompeuses qui ont eu des répercussions sur l'entente conclue par voie de médiation ou l'ordonnance sur consentement;
- 3. la partie qui présente la requête n'avait pas la capacité de conclure l'entente obtenue par la médiation.

Explication du motif

Si vous avez choisi le premier motif, précisez les conditions de l'entente qui n'ont pas été respectées. Si vous avez choisi le deuxième ou le troisième motif, expliquez ce qui s'est passé ou pourquoi vous avez choisi ce motif.

Troisième partie : signature

Signature Locateur Représentant du Locateur Locataire Représentant du Locataire Autre

Prénom

Nom de famille

Téléphone

() -

Signature	Date (jj/mm/aaaa)
-----------	-------------------

Représentant (le cas échéant)

Nom		Raison sociale de la société (le cas échéant)	
Adresse postale		N° de téléphone	
Municipalité (ville, village, etc.)	Province	Code postal	N° de télécopieur

Renseignements importants:

1. La demande de réouverture d'une requête ayant fait l'objet d'une entente conclue par voie de **médiation** doit être déposée au plus tard **un an** après la date de la signature de l'entente. Toutes les parties à la requête peuvent déposer une demande de réouverture. Le requérant doit joindre à sa demande une copie de l'entente conclue par voie de médiation.
2. Toute demande de réouverture d'une requête ayant fait l'objet d'une **ordonnance sur consentement** aux termes de l'article 206 doit être effectuée dans les **30 jours** suivant :
 - le non-respect d'une condition de l'ordonnance par le locataire;
 - la date de l'ordonnance, si la requête repose sur un motif de coercition ou de déclarations fausses.
3. Après avoir déposé sa demande auprès de la Commission, la Commission tiendra une audience et vous enverra un avis d'audience précisant la date, l'heure et le lieu de votre audience.
4. Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.
5. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec la Commission de la location immobilière au **416-645-8080** ou, sans frais d'interurbain, au **1-888-332-3234**. Vous pouvez également visiter le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.

RÉSERVÉ AU BUREAU:	File Number
Delivery Method: <input type="radio"/> In Person <input type="radio"/> Mail <input type="radio"/> Courier <input type="radio"/> Email <input type="radio"/> Efile <input type="radio"/> Fax	FL <input type="checkbox"/>



Utilisez ce formulaire pour demander à la Commission de la location immobilière (CLI) de fournir des services en français ou pour lui faire savoir que vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Partie 1 : Demande de services en français

- Cochez cette case si vous voulez que le processus de règlement des différends (conférences de gestion du cas, audiences, etc.) ait lieu en français.

Partie 2 : Demande d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario

- Cochez cette case si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour participer au processus de règlement des différends. La CLI fournira les mesures d'adaptation nécessaires concernant des besoins liés au *Code* pour vous aider tout au cours du processus de présentation d'une requête et du processus d'audience conformément à la politique de Tribunaux décisionnels Ontario sur l'accessibilité et les adaptations. Vous pouvez consulter la politique à tribunauxdecisionnelontario.ca.

Veillez expliquer : Quelles sont les adaptations dont vous avez besoin?